

# Gastroentérite virale non Norovirus ni Rotavirus



Mise à jour  
07/11/2024

Autres dénominations

Adénovirus

Entérovirus

Astrovirus

Sapovirus

Informations relatives à  
Hôpitaux FHV, Cliniques, CTR / Dialyse

## Epidémiologie

### Agent infectieux

Nombreux agents dont: Adénovirus, Enterovirus (Coxsackie, Echovirus), Astrovirus

---

## Réservoir

Homme

---

## Mode de transmission



Dans la communauté: essentiellement par la nourriture, éventuellement par la consommation d'eau contaminée



A l'hôpital: par contact direct ou indirect avec du matériel contaminé

---

## Période d'incubation

Quelques heures à quelques jours

---

## Durée d'infectiosité

Tant que l'agent infectieux est présent, en principe quelques jours

---

## Prise en charge du cas positif/suspect

### Précautions Standard + Mesures Additionnelles



L'application des Précautions Standard est suffisante



Mesures Additionnelles CONTACT si:



patient avec incontinence fécale



patient non compliant



pédiatrie



épidémie

---

## Placement

## Matériel de soins

- Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
  - Privilégier le matériel à usage unique (UU)
  - Prévoir un stock de matériel à UU pour 24h uniquement
- 

## Transport

- Literie et chemise du patient propres
  - Désinfection du lit
  - Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates
  - Si Mesures Additionnelles: Limiter les déplacements aux besoins essentiels
- 

## Circulation

Si mesures Additionnelles:

- En soins aigus, hôpitaux et cliniques :
  - En principe, pas de sortie de la chambre
  - Si sortie jugée nécessaire par le médecin en charge et en accord avec le service HPCI (rééducation, long séjour, etc) : chemise propre, flacon de poche de solution hydro-alcoolique
- En CTR

- En absence de facteurs de risque, le patient peut circuler librement si les conditions suivantes sont réunies :
    - Patient propre sur lui
    - Vêtements propres
    - Si présence de pansements, ils sont propres
    - Désinfection des mains avant de sortir de leur chambre
- 

## Visiteurs

- Ne pas s'asseoir sur le lit
  - Désinfection des mains en entrant et en sortant de la chambre
- 

## Autres recommandations

Les personnes travaillant dans la restauration doivent être mises à l'arrêt de travail pendant la phase aiguë de la maladie

---

## Mesures en cas d'épidémie

- Cohorte possible lors d'épidémie
- Se référer aux recommandations de l'unité HPCi

## Mesures de protection/prévention pour le personnel

## Hygiène des mains

Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec le produit hydro-alcoolique (PHA)

---

## Gants

Non, sauf si risque d'exposition à du sang ou des liquides biologiques

---

## Blouse de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques ou Mesures Additionnelles Contact

---

## Masque de soins

Non

---

## Lunettes de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

---

# Mesures complémentaires

Le personnel atteint de gastroentérite virale doit être mis en arrêt de travail jusqu'à disparition des symptômes

---

## Nettoyage/désinfection

### Matériel de soins

- Dispositifs médicaux : S'assurer de l'efficacité du produit désinfectant contre le pathogène en question
  - Vaisselle : filière habituelle
- 

### lit et literie

- Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre
  - Utiliser les sacs à linge usuels
  - A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du patient, désinfecter le lit et changer la literie
- 

### Environnement

- S'assurer de l'efficacité du produit désinfectant contre le pathogène en question
- Lors de la levée des mesures ou au départ du patient :
  - Tout le matériel non-désinfectable présent en chambre est jeté
  - Tout le matériel désinfectable présent en chambre est désinfecté ou retraité
- S'assurer de l'efficacité du produit désinfectant contre le pathogène en question



Lors de la levée des mesures ou au départ du patient :

- le matériel déposé dans un périmètre > 2 m sera conservé (boîtes de gants, masques, etc.) sauf en cas de souillures visibles
  - le matériel présent dans un périmètre < à 2 m (environnement proche du résident) sera jeté
  - Tout le matériel désinfectable présent en chambre sera désinfecté
  - Les rideaux ou parois de séparation sont changés ou désinfectés respectivement
- 

## Déchets

Élimination des déchets selon les filières habituelles

---

## Déclaration du cas

### Déclaration au service HPCI

Oui

---

## Déclaration au médecin cantonal

Les flambées de cas (>2 cas) doivent être déclarées au médecin cantonal dans un délai de 24 heures

---

## Déclaration à HPCi Vaud

